

République Française  
Département des  
Pyrénées-Atlantiques



Nombre de  
membres en  
exercice : 28

Présents : 18  
Votants : 23  
Pour : 23  
Contre : -  
Abstentions : -

Objet :  
Approbation  
d'une convention  
de passage –  
parcelle AZ2

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 8 DECEMBRE 2025

### DELIBERATION N°25 - DCM-2025120825

L'an deux mille-vingt-cinq, le huit décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 1<sup>er</sup> décembre 2025

#### Membres présents :

M. Francis GONZALEZ, Mme Marie-José ROQUES, M. Gilles LASSABE, M. José DOS SANTOS, Mme Laurence GUYONNIE, M. Patrick ACEDO, Mme Sandrine DARRIGUES, M. Jean-Marie GUTIERREZ, M. Jean-Pierre CAZAUX, M. Alain DARTIGUES, Mme Catherine DUPIN, Mme Catherine DUFOUR, M. Eric DEITIEUX, Mme Martine BECRET, M. Dominique LAVIGNE, Mme Marie-Ange THEBAUD, Mme Hélène ETCHENIQUE, M. Frédéric BILLARD.

#### Membres représentés par pouvoir :

Mme Simone PUYO donne pouvoir à Mme Marie-José ROQUES  
M. Jean-Pierre ALPHA donne pouvoir à M. Alain DARTIGUES  
Mme Céline DOS SANTOS donne pouvoir à M. José DOS SANTOS  
M. Christophe MARTIN donne pouvoir à Mme Martine BECRET  
M. Jérôme RANCE donne pouvoir à Mme Marie-Ange THEBAUD

#### Membres absents :

Mme Monia EVENE-MATEO  
M. Xavier BAYLAC  
Mme Alexandra VALETTE  
Mme Jennifer WEBER  
M. Bastien GERY

Secrétaire de séance : Mme Catherine DUPIN

Rapporteur : Monsieur Patrick ACEDO, *Adjoint délégué aux Travaux, à la Voirie et à l'Entretien des bâtiments communaux*

Dans le cadre de la réalisation de la Maison des Associations, l'accès pour personnes à mobilité réduite au terrain de pétanque, ainsi que les dégagements de secours du bâtiment, sont situés sur la parcelle AZ2 appartenant à ENEAL. Dans cette emprise sera également passées les fourreaux pour le raccordement électrique des panneaux solaires installés sur la toiture des courts de tennis.

Il convient donc d'instituer un droit de passage au profit de la commune, formalisée par la signature d'une convention dont le projet est annexé à la présente.

Ouï l'exposé de Monsieur Patrick ACEDO et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante et tout document relatif au présent dossier.

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 08/12/2025

Le Maire,  
M. Francis GONZALEZ



La Secrétaire,  
Mme Catherine DUPIN

A handwritten blue ink signature of the name Catherine DUPIN.